



# Spécification Technique

## P-80

Développement de parcs de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la SNCB

VERSION	DATE	ADAPTATIONS
01	01/07/2014	Version initiale
02	08/02/2024	Nouveau template et ajout du modèle 'achat sur fond propre'





# Table des matières

<b>1. Objet et champ d'application</b>	3
<b>2. Références normatives</b>	3
<b>3. Termes et définitions</b>	3
<b>4. Modalités de qualification</b>	3
4.1. Qualification du fournisseur	3
4.2. Retrait de la qualification du fournisseur	4
4.3. Qualification du produit	4
4.4. Retrait de la qualification du produit	4
<b>5. Exigences techniques</b>	4
5.1. Exigences	4
5.2. Test de type	4
5.3. Tests en série	4
5.4. Exigences en matière d'équipement de test et de mesure	4
<b>6. Contrôles et tests à la livraison</b>	4
6.1. Par le fournisseur	4
6.2. Par la SNCB	5
<b>7. Livraison, emballage, identification</b>	5
<b>8. Garantie</b>	5
<b>9. Gestion de la Documentation</b>	5
9.1. Exigences pour la qualification	5
9.2. Exigences en matière de livraison	5
9.3. Autres exigences en matière de gestion de la documentation	5
<b>10. Divers</b>	5
<b>11. Annexes</b>	5
<b>Annexe 1: tableau de références</b>	6



## 1. Objet et champ d'application

Cette spécification technique concerne le développement de parcs de panneaux photovoltaïques (panneaux PV) sur le patrimoine de la SNCB.

Le projet vise à permettre que la SNCB achète l'installation de panneaux solaires ou l'électricité produite par les panneaux PV, qui sont placés sur son patrimoine.

La qualification couvre deux modèles de développement :

1. Le modèle d'achat sur fond propre ;
2. Le modèle tiers-investisseurs ;

Pour le modèle d'achat sur fond propre, le candidat doit, entre autres, réaliser les études et l'installation du parc de panneaux photovoltaïques afin de transférer le projet réalisé à la SNCB. Le candidat propose un contrat de maintenance pour les premières années d'exploitation de l'installation.

Pour le modèle de tiers-investisseurs le candidat doit, entre autres, placer les panneaux PV, prévoir le financement de l'ensemble du projet et prendre en charge les coûts opérationnels et les risques.

La SNCB accorde les droits nécessaires, des sociétés ou des particuliers, sur la partie concernée de la composante du patrimoine en question.

## 2. Références normatives

<b>EN IEC 61215</b>	Terrestrial photovoltaic (PV) modules - Design qualification and type approval
<b>EN IEC 61730</b>	Photovoltaic (PV) module safety qualification

## 3. Termes et définitions

Non applicable

## 4. Modalités de qualification

### 4.1. Qualification du fournisseur

Il est prévu 2 niveaux de qualification pour le modèle d'achat sur fond propre :

- Catégorie 1: Concerne les projets pour l'installation de 50 à 500 panneaux PV;
- Catégorie 2: Concerne les projets pour l'installation de plus de 500 panneaux PV.

Pour le modèle tiers-investisseurs, il n'y a pas de distinction par catégorie.

Le candidat peut introduire sa candidature pour les deux catégories et les deux modèles de développement. Les critères de sélection mentionnés ci-dessous seront d'application par catégorie.



La qualification sera soumise aux conditions suivantes :

- Le candidat doit compléter les questionnaires envoyés par la SNCB
- Le candidat doit transmettre ses références pertinentes dans le domaine du développement de projets pour le placement de panneaux PV. Par catégorie et modèle de développement, le candidat doit démontrer une expérience d'au moins trois projets réalisés dans les trois années précédant la remise du dossier.
- Pour le modèle tiers-investisseurs, le candidat doit prouver qu'il a assuré le financement dans des projets semblables.

Le candidat doit, soit, produire une preuve écrite pour chacune des exigences énumérées ci-dessus, soit produire la preuve de sa qualification auprès d'une autre société de chemins de fer.

Si les documents présentés sont jugés suffisants, la qualification est accordée

#### 4.2. Retrait de la qualification du fournisseur

La qualification du fournisseur est retirée en cas de cessation d'activité du candidat.

#### 4.3. Qualification du produit

Non applicable

#### 4.4. Retrait de la qualification du produit

Non applicable

## 5. Exigences techniques

### 5.1. Exigences

Les descriptions détaillées de chaque projet seront reprises dans les cahiers des charges correspondants, ainsi que dans les documents qui y seront joints.

### 5.2. Test de type

Non applicable

### 5.3. Tests en série

Non applicable

### 5.4. Exigences en matière d'équipement de test et de mesure

Non applicable

## 6. Contrôles et tests à la livraison

### 6.1. Par le fournisseur

Non applicable



## 6.2. Par la SNCB

Les contrôles et tests à la livraison de l'installation seront décrits dans les cahiers des charges correspondants, ainsi que dans les documents qui y seront joints.

## 7. Livraison, emballage, identification

Les exigences générales en matière d'emballage et de livraison s'appliquent. Elles sont disponibles sur le site de la SNCB.

## 8. Garantie

Les garanties requises seront décrites dans les cahiers de charges correspondants.

## 9. Gestion de la Documentation

### 9.1. Exigences pour la qualification

Le candidat doit joindre à sa demande de qualification un questionnaire complété, ou, le cas échéant fournir ses réponses en ligne dans le système demandé.

Le candidat remet le tableau de références de l'annexe 1 dûment complété en format numérique éditable (OpenDocument tableur .ods ou texte .odt, excel, word... pas de scan d'écriture manuscrite) . Le candidat fourni les pièces justificatives liées aux projets repris en références.

### 9.2. Exigences en matière de livraison

Les certificats et attestations sont à délivrer selon les exigences légales et réglementaires avec les ajouts suivants : type de certificat / rapport détaillé / choix de la norme ...

### 9.3. Autres exigences en matière de gestion de la documentation

Non applicable

## 10. Divers

Non applicable.

## 11. Annexes

Annexe 1: tableau de références



## Annexe 1: tableau de références

Le candidat remplira le tableau de références de cette annexe et fournira la pièce justificative additionnelle qu'il estimera utile à démontrer sa maîtrise du développement de parcs photovoltaïques.

Références	
<b>Catégorie 1</b>	50 à 500 panneaux
Projet 1:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 2:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 3:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	



Références	
<b>Catégorie 2</b>	Plus de 500 panneaux
Projet 1:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 2:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 3:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	



<b>Références</b>	<b>Modèle Tiers-investisseurs</b>
Projet 1:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Durée du contrat tiers-investisseurs	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 2:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Durée du contrat tiers-investisseurs	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	
Projet 3:	nom
Nombres de panneaux :	
Puissance installée [kWc]	
Marque et Modèle de panneaux solaires	
Orientation des panneaux	
Puissance onduleur installée	
Marque d'onduleur(s)	
Date de mise en service	
Durée du contrat tiers-investisseurs	
Système de monitoring installé	
Type de structure de montage	
Adresse	